

Le Proviseur
aux
Parents des élèves entrant en terminale

Madame, Monsieur,

Après la tenue des conseils de classe du 3^{ème} trimestre, veuillez trouver, ci-joint, le bulletin trimestriel de votre enfant.

Je vous adresse également le dossier de réinscription de votre enfant pour la rentrée 2020-2021.

Vous voudrez bien le retourner au secrétariat général du lycée, complété, daté et signé, **avant le mercredi 24 juin 2020.**

Imprimés à compléter, dater, signer et à renvoyer avant le 24 juin 2020

- ☐ La fiche de renseignements datée et signée par les représentants légaux.
- ☐ La fiche d'inscription datée et signée par l'élève et ses représentants légaux.
- ☐ La fiche d'urgence à l'intention des parents
- ☐ La fiche vie scolaire
- ☐ La fiche intendance
- ☐ Le mandat de prélèvement (demi-pension et internat) – élèves non boursiers uniquement

Pièces complémentaires à envoyer avec votre dossier avant le 24 juin

- ☐ La photocopie de l'attestation de recensement (pour les élèves mineurs de nationalité française) ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (pour les élèves majeurs de nationalité française).

Il est demandé à chaque élève de joindre au dossier une participation financière **en deux chèques (merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos de chaque chèque) :**

- ☐ L'un de **cinq** Euros (libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée Rémi Belleau) représentant la participation (facultative) au fonctionnement de la caisse de solidarité. Bien que la contribution à la caisse de solidarité ait un caractère facultatif, nous comptons sur le sens de la solidarité de chacune et de chacun (**merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque**).
- ☐ L'autre de **dix** Euros (libellé à l'ordre de la M.D.L. – Maison des Lycéens) représentant l'adhésion (facultative) aux associations du lycée et permettant la participation aux différents clubs et activités péri-scolaires (**merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque**).

IMPORTANT : si vous ne réinscrivez pas votre enfant au lycée Rémi Belleau, vous devrez fournir une lettre de démission précisant la formation suivie par l'élève et les coordonnées de son nouvel établissement scolaire.

A NOTER : pour tout dossier non rendu le mercredi 24 juin, l'élève ne sera pas réinscrit et sera considéré comme démissionnaire. Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

.../...

Informations à consulter sur www.remibelleau.fr

- ✓ le protocole sanitaire
- ✓ la note relative aux assurances : **l'attestation d'assurance sera à transmettre au professeur principal le jour de la rentrée, au mois de septembre**
- ✓ l'information sur la Maison des Lycéens
- ✓ la charte de l'internat
- ✓ le trousseau de l'internat
- ✓ les bons réflexes en cas d'accident majeur
- ✓ le calendrier de rentrée (il sera publié sur www.remibelleau.fr à compter du 1^{er} juillet 2020)

Documents à conserver

- le bulletin scolaire du 3^{ème} trimestre
- la note d'information concernant le prélèvement automatique
- la notice pour compléter la fiche de renseignements

Restitution des manuels scolaires et du matériel informatique

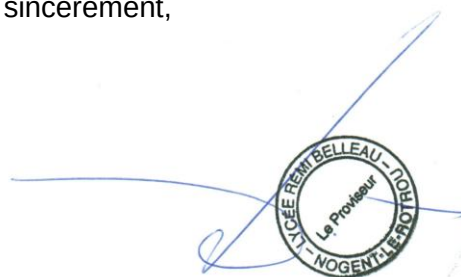
Fin des cours : vendredi 26 juin 2020

➤ Pour les élèves présents au lycée du 11 au 26 juin, la restitution des manuels et du matériel informatique (le cas échéant) interviendra entre le 22 et le 26 juin 2020.

➤ Pour les autres élèves, la restitution des manuels et du matériel informatique (le cas échéant) aura lieu du 29 juin au 3 juillet.

Une plateforme de rendez-vous sera activée dans les tous prochains jours. Vous serez avertis par SMS.

Bien sincèrement,



Le Proviseur,
Michel Toumoulin